

tout ce qui concerne l'objet de la mission dont le roi et vous-même avez bien voulu m'honorer. Votre Excellence y verra que des circonstances fâcheuses ont ajourné le moment de mes négociations, et me donnent à craindre de leur voir éprouver quelques entraves de la part du gouvernement cochinchinois.

Il m'est possible de n'avoir à vous rendre, Monseigneur, qu'un compte peu satisfaisant de mes démarches, dont j'ai cru devoir vous informer aussi dans les notes que j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Excellence.

Je joins aussi à ces notes une lettre relative aux bons services que M. Philippe Vannier, comme Français et comme mandarin, est disposé à rendre ici à ses compatriotes, toutes les fois qu'il s'agira du bien général.

Espérons que la réunion des bons sentiments chez tous les Français qui viendront résider en Cochinchine, ne contribuera pas peu à la formation et au maintien des relations amicales que la France veut établir entre elle et ce royaume; relations qui, en étendant les vues et les opérations de son commerce, lui assureront de plus en plus la conservation de la paix dont elle jouit par les bienfaits de son auguste Souverain.

Daignez, Monseigneur, mettre aux pieds de S. M. l'hommage de mon parfait dévouement, et veuillez agréer pour vous-même, etc.

Le Consul de France en Cochinchine,

J.-B. CHAIGNEAU.